

/ A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES...



QUE D'ÉVOLUTIONS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DE NOS VILLAGES DEPUIS 1830

A l'aube de modifications significatives du calendrier scolaire, à savoir la date de la rentrée, de la répartition et de l'extension des périodes de congés durant l'année, n'est-il pas bien de rappeler que les instituteurs et élèves de nos villages avaient également connu de tous temps d'importantes évolutions dans leur quotidien, que ce soit dans la pratique de l'enseignement ou dans la vie d'écolier. Les délibérations communales du village de Somme-Leuze de l'époque l'attestent.

Dès 1830, la nomination d'un instituteur était prévue pour un an. Le métier d'instituteur cumulait souvent avec un autre comme celui de domestique de ferme. Certains même ne possédaient aucun titre de compétence. La salle de classe mesurait 6,35 m sur 3,50 m. On ne trouvait ni cour, ni latrines. Les récréations avaient lieu sur la voie publique et les élèves prenaient leurs ébats dans les prairies avoisinantes.

Les élèves des classes inférieures (en bas âge) devaient payer 60 centimes par mois, 1,20 Fr. pour les classes moyennes et à la disposition de l'instituteur pour les classes supérieures. Les classes étaient seulement ouvertes du 1^{er} novembre jusqu'au 1^{er} avril. Ce n'est qu'en 1837 qu'elles furent ouvertes pendant 8 mois. En 1838, l'instituteur était chargé d'instruire 20 indigents gratuitement. Il était tout à fait libre sur la nature et l'étendue des branches enseignées. Il n'y avait pour ainsi dire aucune méthode de travail, tout était basé sur la lecture. De même qu'en calcul, les élèves exécutaient les opérations de manière routinière sans savoir pourquoi et comment. En conséquence, les élèves doués travaillaient par eux-mêmes et parvenaient à acquérir une certaine dose d'instruction. Mais le reste de la classe quittait l'école définitivement aussi instruits qu'à leurs entrées, ne sachant ni lire, ni écrire. Certes, les méthodes ont bien changé depuis lors.

Les élèves appliqués recevaient une image de M. le Curé et étaient investis d'emplois de confiance : scier du bois, nettoyer la classe, tenir la main aux petits, etc. Quant aux punitions, le châtiment corporel dominait ; les élèves apportaient eux-mêmes de longues baguettes de coudrier dont ils apprenaient l'usage aux dépens de leurs dos et de leurs têtes. Les mises à genoux, les bras levés, tenant une brique dans chaque main, les coups de règles sur la pointe des doigts constituaient des pratiques courantes d'une époque... révolue !



Il est précisé également que le maître achetait le bois de chauffage, mais chaque élève devait y contribuer. Il était scié en morceaux par les élèves eux-mêmes pendant les récréations.

André Van Overschelde, pour le Cercle Historique (andre.vanoverschelde@skynet.be)

Si l'histoire de nos villages vous intéresse, n'hésitez pas à consulter la page historique sur le site <http://www.sommeleuze.be/loisirs/culture/cercle-historique-de-somme-leuze/evenement>, et de vous adresser auprès de carpentierjessica@hotmail.be, Echevine à la Culture.